

**Délibération  
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 février à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 026-212602643-20230223-DEL\_04\_23022023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 15/02/2023
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance :  E BOLLARD
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		O SALIN	
INIZAN Loïc		X		E BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		D VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>3</b>		

**OBJET : demande de subvention amendes de police- marquage au sol, barrière de sécurité, garde-corps, panneaux**

Monsieur le Maire expose que pour des raisons de sécurité ou d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, il est nécessaire de :

- marquer au sol des places PMR sur le parking de la MARPA.
- de matérialiser des places réservées aux 2 roues place de la Roubine
- de matérialiser l'interdiction de stationner devant la caserne des pompiers
- installer une barrière de sécurité à l'école (sécurisation lors de la prise des transports scolaires)
- installer un garde-corps pour l'accès à la rue de la Moutardière

Des devis ont été demandés à l'entreprise SIGNAL 26 et la FERRONNERIE DE L'OULE

Ces travaux pourraient faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise **SIGNAL 26** d'un montant de **4 070.80 € HT** pour le marquage et les panneaux
  
- **APPROUVE** le devis de la **FERRONNERIE DE L'OULE Benjamin TERNAT** d'un montant de **900 € HT** pour le garde-corps
  
- **APPROUVE** le devis de la **FERRONNERIE DE L'OULE Benjamin TERNAT** d'un montant de **2550 € HT** pour la barrière de sécurité
  
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil départemental au titre des **Amendes de Police d'un montant de 7520.80 €**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Éric BOLLARD



Le Maire  
Olivier SALIN



**Résultat du vote**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0